



PROGRAMME D'INSERTION DES ENFANTS DÉSHÉRITÉS

ONG à statut consultatif auprès du Conseil économique et Social des Nations-unies

BP 389 Djougou Tél : 23 80 15 87/ 23 01 00 58 Cel : 97 64 84 83

Email : ong_pied@yahoo.fr (République du Bénin)



PIED-ONG

Rapport annuel 2021

Table des matières

Glossaire	3
MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF	4
II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG.....	5
1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2021	5
2. Nos fondamentaux	6
3. Nos valeurs.....	6
SITUATION ET CONTEXTE GENERAL	6
NOS PROGRAMMES : Projets/initiative/Stratégie	7
ACTIVITES REALISEES EN 2021.....	8
PROGRAMME 1: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME.....	8
PROGRAMME TRANSVERSAL.....	11
A- L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin.....	11
B- La prise en charge psychosociale et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation»	11
□ Les actions d'assistances et de prise en charge des enfants victimes de traites ou de violences	11
□ Insertion en apprentissage des survivantes accueillies	12
□ L'installation des survivants en fin d'apprentissage.....	12
C- Le suivi des activités des projets/programmes.....	12
D- L'organisation des émissions radiophoniques.....	12
La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers et conférences	13
I- Appui à l'organisation des rencontres périodiques avec les cellules communales de protection des enfants	13
II- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection.....	13
III- La gestion des ressources mobilisées au cours de l'année 2021	13
Les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des actions.....	14
Perspectives de PIED-ONG pour l'année 2022.....	14
Quelques effets encourageants	14
Cas de Bonnes Pratiques	15
Nos remerciements	15

Glossaire

Cigle/Abréviation	Définition
AME	Association des Mères d'Enfant
APE	Association des Parents d'Elèves
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
CLTE	Comité local de Lutte Contre la Traite des Enfants
CPC	Cellule de Participation Citoyenne
CPS	Centre de promotion sociale
CP	Contrat de Performance
EPP	Ecole Primaire Publique
FODDEB	Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin
FFL	FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG
GF	Groupement de Femme
GS	Gouvernement Scolaire
JEA	Journée de l'Enfant Africain
JIF	Journée Internationale de la femme
JIFi	Journée Internationale de la Fille
MDSC	Maison de la Société Civile
MESTFP	Ministère de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation professionnelle
PDE	Projet de Développement de l'Ecole
PF	Point Focal
PIED	Programme d'Insertion des Enfants Déshérités
PTF	Partenaire technique et Financier
ResPESD	Réseau de Protection des Enfants en Situation Difficile
RP	Responsable du Projet
VBG	Violences basées sur le genre
SA	Services Adaptés

MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la reddition de compte de nos actions vis-à-vis non seulement des communautés, des Partenaires Techniques et Financier (PTF) mais aussi à l'endroit des structures déconcentrées de l'Etat et des conseils communaux. Nos actions s'alignent d'une part sur les orientations stratégiques du Bénin et d'autre part sur les Objectifs du Développement Durable (ODD). Ces actions ont eu, au cours de cette année 2021 des changements durables sur les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes et les jeunes.

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée par la collaboration avec de nouveaux partenaires tels que le Ministère de la Santé Publique du Bénin à travers le Fonds Mondial et la Coopération Suisse avec l'appui du Fonds de Soutien aux initiatives de Redevabilité (FoSIR). A cela, il faut ajouter la poursuite de la mise en œuvre des activités financées par les anciens partenaires tels que la Fondation Follereau Luxembourg et CARE International Bénin-Togo.

La collaboration avec ces différents partenaires a permis de développer les actions réparties dans trois programmes. Il s'agit de :

- *Programmes protection et promotion des droits de l'enfant et de la femme,*
- *Programme Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA,*
- *Programme Redevabilité sociale.*

Les actions développées au niveau de ces différents programmes ont permis de toucher 216 302 personnes dont 95 608 femmes et 99 122 enfants 21 572 Filles dans 06 communes de l'Atacora et la Donga.

2021 a été aussi une année décisive dans l'expansion de l'approche AVEC appelée (FaFa Wa) qui a permis de mettre en place 176 Association villageoise d'Epargne et de crédit. Cette approche bien appréciée par les communautés contribue efficacement à l'amélioration des revenus des femmes au sein des ménages.

PIED-ONG n'est pas resté en marge des grands moments qui ont caractérisé l'Organisation Internationale des journées statutaires. En effet, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons participé à la célébration de la Journée de l'Enfant Africain, de la journée Internationale de la Jeune Fille et de la Journée Internationale de la Femme.

Par la même occasion, nous tenons à remercier les autorités à divers niveaux pour leurs appuis et accompagnements. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de nos Partenaires Techniques et Financier, sans lesquels l'année 2021 n'aurait pas été une réussite. Nous les remercions du fond du cœur pour la confiance placée en nous et la crédibilité qu'ils accordent à nos actions.

Pour finir, nous voudrions dire notre gratitude à chacun de nos collaborateurs de mise en œuvre aux côtés desquels nous avons travaillé tout au long de cette année partageant avec eux le bonheur d'agir ensemble pour le rayonnement de notre mission et l'amélioration des conditions de vie des populations des zones d'intervention et environ.


Directeur Exécutif
Moussa A. AMADOU

II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG

1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2021

En 2021, au Nord-Bénin, PIED-ONG a impacté directement et indirectement 216. 302 personnes âgées de 10 à 60 ans à travers 04 initiatives des programmes de protection et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme, de la santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA et de la Redevabilité Sociale.



Le Groupement de femmes appuyé en matériel et équipement en activité de transformation de manioc en gari à Tchilima (Bassila)



Mise en place officielle du gouvernement Scolaire de l'EPP Kokohou (Djougou)



Dotation des kits scolaire aux enfants vulnérables



Une fille installée en couture en activité à Vanhoui (Djougou)



Atelier de lancement officiel du projet FoSIR à la préfecture de Djougou



Réunion avec la cellule communale de Bassila



Séance de sensibilisation du Gouvernement Scolaire à l'endroit de leur pair à l'EPP Gnongambi (Djougou)



Echange entre le responsable du projet et le groupement de femme de Koha (Djougou)

2. Nos fondamentaux...

Notre vision : une société où tous les enfants jouissent des mêmes droits à travers la promotion des droits de l'enfant et l'égalité de chance à tous les enfants, en construisant une jeunesse épanouie et promouvant l'autonomisation des femmes vulnérables.

Notre Mission : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion et la protection des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents notamment les femmes à travers le soutien aux enfants et femmes victimes de traite, aux familles et aux communautés vulnérables. Le professionnalisme développé et l'expérience font de PIED-ONG une force pour réaliser des innovations au sein des communautés à travers la responsabilisation, le plaidoyer participatif à l'endroit des autorités politiques et traditionnelles puis à l'accompagnement des cibles dans une égalité tendant vers la performance

3. Nos valeurs

Respect : Nous respectons la dignité, la qualité et la responsabilité des participants, des partenaires, des donateurs et des collaborateurs.

L'intégrité : Nous prônons la cohérence, la logique dans nos actions avec honnêteté et transparence. Nous assumons collectivement et individuellement les responsabilités de nos actions.

Engagement : Nous travaillons en parfaite harmonie avec efficacité pour l'intérêt général des communautés.

Excellence: Nous faisons une autoévaluation pour relever nos faiblesses, corriger le tir afin d'atteindre le plus haut niveau possible de performance.

SITUATION ET CONTEXTE GENERAL

Pays : Bénin

03 programmes:

Programme 1 : Protection et promotion des droits de l'enfant et de la femme

Programme 2 : Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA

Programme 3 : Redevabilité Sociale

04 initiatives:

Initiative 1 : Appui à l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de traite ou d'exploitation

Initiative 2 : Lutte contre le trafic, l'exploitation des enfants et les violences faites aux filles et femmes

Initiative 3 : Appui à l'amélioration des résultats et des performances scolaires

Initiative 4 : Prise en charge psychosociale aux enfants vulnérables

02 Départements : Atacora, Donga

06 Communes d'intervention : Djougou, Bassila, Copargo, Ouaké, Matéri, Natitingou

Personnes touchées: 216. 302 âgés de 10 à 60 ans composées de:

- 95 608 femmes de 28 à 45 ans, analphabètes, ménagères, ayant très peu accès à l'information et à la formation,
- 99 122 enfants dont 65. 089 filles victimes ou exposée à la traite, l'exploitation, scolarisés, non scolarisés ou déscolarisés, orphelins âgés de de 10 à 17 ans,
- 14 262 jeunes filles et garçons âgés de 17 à 24 ans orphelins, déscolarisés ou non scolarisés vivants avec des familles très pauvres
- 07 310 sages, notables, leaders religieux, chef traditionnels et élus locaux âgés de 45 à 60 ans

Budget annuel en F CFA : **88 681 232**

Staff : 13 personnes dont 05 femmes

Principaux bailleurs : FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL), CARE International Bénin/Togo/ Union Européenne. Fonds Mondial/Ministère de la Santé Publique. Coopération suisse

Principaux partenaires : Les centres de promotions sociales, les conseils communaux et les Maires des communes d'intervention, les collectifs des artisans, le centre de formation professionnelle de Sérou, les autres organisations de la société civile (OSC) de la place, les radios communautaires, la Police républicaine, l'Administration scolaire, l'Association des Parents d'Elèves, les Directions Départementales de l'agriculture (DDEAP) et des Enseignements Secondaires, Technique et de la Formation professionnelle de la Donga, le Tribunal de Djougou, l'ordre de Malte de Djougou, le Consulat du Bénin à Ibadan.

Ministères partenaires : Ministère des Enseignements Maternels et Primaires, Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, Ministère des affaires sociales et de la micro-finance, Ministère de la Justice et de la législation, Ministère de la santé publique, Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle.

NOS PROGRAMMES : Projets/initiative/Stratégie

PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME»

- Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de traite dans le Nord-Bénin
- Projet KO HATCHI (droits des enfants)

PROGRAMME 2 : SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE/VIH/SIDA

- Programme Santé de Lutte contre le SIDA (PSLS)

PROGRAMME 3 : Redevabilité sociale

- Projet d'appui à la gestion participative des collèges de la Donga

PROGRAMME TRANSVERSAL

- Prise en charge psychosociale et de réinsertion socioprofessionnelle des jeunes vulnérables
- Suivi-évaluation des activités des projets

PROGRAMME 1: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME

L'exécution de ce programme s'est focalisée sur la conduite des actions de défense, de promotion des droits de l'enfant et de protection contre les violences faites aux filles et aux femmes. Deux (02) projets ont concerné ce programme mis en œuvre dans les communes de Djougou, Bassila, et Ouaké. Il s'agit d'une part du **projet de lutte contre la traite des enfants dans le Nord-Bénin** sous financement de la **FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG** et d'autre part du Projet **KO-HATCHI** (droits des enfants) avec l'appui financier de l'Union Européenne en collaboration avec CARE International Bénin- Togo.

I- PROJET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS DANS LE NORD-BENIN

Ce projet est mis en œuvre dans 08 villages des communes de Djougou et Bassila pour une durée de trois ans. Démarré en Janvier 2021, il prendra fin en Décembre 2023 avec comme objectif global de contribuer au renforcement d'un environnement protecteur respectueux des droits des enfants dans le Nord-Bénin. La stratégie d'intervention s'est traduite par la conduite des actions de mobilisation communautaires autour du projet, de prévention contre la traite des enfants, de prise en charge psychosociale et de réinsertion socioprofessionnelle des enfants et des jeunes vulnérables.

A- Action de prévention contre la traite des enfants

a- Mobilisation et information des communautés autour des actions du projet



01 Assemblées Générale a été organisée avec les communautés de chacun des 08 villages d'intervention. Elles ont permis de mobiliser **11340** personnes composées des femmes, des sages, des jeunes, des élus locaux, des enseignants et des enfants pour leur informer d'une part du choix porté sur leur village et d'autre part de leur présenter le projet afin de solliciter leur accompagnement dans sa mise en œuvre.

leur accompagnement dans sa mise en œuvre.

b- La mise en place et renforcement des capacités des structures communautaires

• La mise en place des structures communautaires

Trois types de structures communautaires/scolaires ont été mise en place. Il s'agit de:

➤ **Comité locaux de Lutte contre la Traite des Enfants (CLTE)**. Ils sont constitués de 05 membres installés dans chacun des 08 villages d'intervention. Ils ont pour rôle de conduire la veille communautaire en matière de la traite des enfants

➤ **Les Gouvernements Scolaires (GS)**. ce sont les représentants des écoliers constitués de 05 membres (filles et garçons) élus par leurs pairs pour animer la vie scolaire et de dénoncer les cas de traite au niveau des chaque écoles d'intervention



➤ **Les comités de gestion des groupements de femmes**. Elles sont constituées de trois (03) femmes issues des groupements féminins mis en place dans chacun des 08 villages d'intervention. Ils ont pour rôle de coordonner les actions au sein de leurs groupements et de participer à l'animation de la veille communautaire avec les CLTE.



Par ailleurs, 02 animatrices communautaires et 01 Association des Mères d'Enfants (AME) de 05 membres ont été mis en place à Kokohou, un des villages d'intervention de la commune de Djougou. Elles ont été mises en place pour assurer l'encadrement des enfants au sein de l'espace enfance

• Le renforcement des capacités des structures communautaires



80 membres des CLTE et des Gouvernements Scolaires à raison de 40 membres par structures des 08 villages d'intervention ont été formés sur les textes et lois qui protègent l'enfant, les techniques d'animation et la stratégie d'intervention du projet. 09 membres de 03 groupements de femmes ont été aussi formés sur les textes et lois qui régissent la protection des enfants puis sur la vie associative, la tenue des documents du projet et le marketing. A ceux-là, il faut ajouter 02 animatrices

communautaires et 05 membres de l'Association des mères d'enfant de kokohou qui ont formés sur pour la gestion et l'encadrement des enfants au niveau de l'espace enfance

c- L'Organisation des séances de sensibilisation et causeries éducative



Après le renforcement de leur capacité, les CLTE avec l'appui des animateurs ont organisé au cours de l'année 32 séances de sensibilisation grand public et 96 séances de causeries éducatives à l'endroit des communautés sur les textes et lois qui protègent l'enfant et ont permis de toucher globalement 6 088 personnes dont 2047 femmes.

d- Création et équipement des espaces enfances

01 espace enfance créé dans le village de Kokohou a été équipé de matériel et équipement ludique composés de 34 petites tables et chaises, d'une balançoire et d'un tourniquet. Cette initiative a permis de préscolariser 63 enfants âgés de 03 à 05 ans dont 28 filles au niveau de ce village.

e- Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables



200 enfants vulnérables dont 72 filles soit 25 enfants par école identifiés au niveau des 08 villages par les communautés et les enseignants avec l'appui des animateurs ont bénéficié des kits scolaires pour la rentrée scolaire 2021-2022. Cet appui vise à accompagner les parents des enfants vulnérables d'une part et d'autre part de promouvoir la scolarisation et surtout le maintien des enfants dans le système scolaire notamment les filles.

II- PROJET KO HATCHI (DROIT DES ENFANTS)

Cofinancé par l'Union Européenne et CARE International/Bénin-Togo, ce projet a été mis en œuvre dans 10 villages des communes de Djougou et Ouaké. L'objectif poursuivi dans le cadre de ce projet est de contribuer à l'épanouissement des filles et des garçons par la promotion de leur droit et l'amélioration de leurs conditions de vie. Il compte ainsi, améliorer la protection des filles et des garçons à travers la mobilisation des parties prenantes et la société civile luttant contre la traite, l'exploitation économiques et sexuelle et les autres formes de violation des droits de l'enfant.

A- Renforcement des capacités des acteurs

183 membres des structures communautaires (catalyseurs) dont 136 femmes ont été formés pour la conduite des



Séances de sensibilisation réflexives auprès des jeunes, filles, garçons, hommes, femmes, parents et tuteurs sur les textes et lois qui protègent l'enfant.

410 personnes dont 306 femmes des centres de promotions sociales de Djougou et Ouaké, des agents de santé, des élus locaux et des structures organisées des enfants ont été aussi formés sur la surveillance, le



signalement, le référencement et la prise en charge des victimes de violences.

Accompagnement de 170 Associations villageoises de femmes d'Epargne et de Crédit pour l'amélioration de leur pouvoir économique

B- Mobilisation et sensibilisation des communautés sur les droits des enfants, les violences faites aux filles et femmes

22884 personnes dont 15340 femmes ont été sensibilisées sur les droits de l'enfant, les risques liés au trafic, l'exploitation et autres formes de violences faites aux enfants notamment les filles. A ceux-là, il faut ajouter la



Sensibilisation de 408 leaders religieux mobilisés sur le changement des normes sociales et comportementales au niveau des communes de Djougou et Ouaké.

Par ailleurs, 2853 personnes dont 2338 femmes ont été mobilisées lors de la participation de PIED-ONG à l'organisation des journées statutaires notamment la Journée

International de la femme (JIF), la journée Internationale de l'Enfant Africain (JEA), la journée Internationale de la fille (JIFi) puis de la campagne de 16 jours activisme.

PROGRAMME 2 : SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE/VIH/SIDA

L'exécution de ce programme s'est traduite par la mise en œuvre du « *Programme Santé de Lutte contre le SIDA* » financé par le Ministère de la Santé publique du Bénin à travers le Fonds Mondial. Intervenu dans les communes de Copargo et Ouaké, ce programme vise à contribuer à l'accélération de l'accès aux services de soins, au traitement puis de soutien à base communautaire à travers les actions de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA auprès des travailleuses de sexe et leur client.

A- La mobilisation des acteurs autour des actions du projet

Dans le cadre du démarrage de ce projet, une prise de contact a été réalisée avec les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre dudit projet afin de leur présenter le projet, définir le rôle qui est le leurs puis de solliciter leur accompagnement. Il s'agit des Responsables des Centres de Santé (Services Adaptés), des restaurants, bars et buvettes et des élus locaux. Au total, 86 tenanciers de bars/restaurant et buvettes, 10 Responsables des centres de santé et 03 chefs d'Arrondissements ont été rencontrés. Les prises de contacts réalisés avec les promoteurs des restaurants/bars et buvettes ont permis de recenser leur employés qui constituent des cibles importants du projet. Ainsi, 449 cibles constituées des serveuses de bars, de buvettes et de restaurants (filles) ont été répertoriées.



B- La mise en place et renforcement de capacités des acteurs.

Après l'identification des cibles, il a été procédé à la mise en place des Paires Educatrices (PE). Elles sont identifiées



au sein des autres cibles répertoriées et ont pour rôle de sensibiliser leurs paires sur les VHI/SIDA, de leur doter des produits de santé notamment les préservatifs masculin puis de les référer vers les centres de santé pour le suivi mensuel et des prise en



charge en cas d'IST ou VIH/SIDA. A cet effet, 10 Paires Educatrices ont été mises en place et formés pour la conduite des actions de sensibilisation pour un changement de comportement dans la perspective de prévenir la propagation du VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles.

C- L'organisation des séances de sensibilisation et de causerie éducative

Après le renforcement de leurs capacités, les Paires Educatrices avec l'appui des animateurs ont organisé 120 séances de sensibilisation/causerie éducatives. Ces séances leurs ont permis de toucher 449 de leurs paires répartis dans 87 sites (bars, restaurants et buvettes). 217 référés ont fait le suivi mensuel, 437 pour le test de dépistage VIH/SIDA et 50 pour les IST. Au cours de ces séances, 16180 préservatifs ont été partagés aux cibles.

D- L'organisation des plaidoyers et de rencontre de concertation avec les différents acteurs



02 séances de plaidoyers et 02 séances de rencontres de concertation ont été organisées avec différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit des responsables des centres de santé, des promoteurs de bars/restaurants et buvettes, des centres de promotions sociales, de la Police Républicaine et des élus locaux. Ces différentes séances ont permis de discuter avec ces différents acteurs

les forces et faiblesses issues dans la mise en œuvre du projet puis de recueillir leurs recommandations pour l'amélioration. Au total, 96 personnes dont 29 femmes ont pris part à ces différentes séances.

PROGRAMME 3 : REDEVABILITE SOCIALE

Les actions développées dans le cadre de ce programme sont relatives à la mise en œuvre du projet d'appui à la



Gestion participative de la Donga. Financée par la Coopération suisse pour une durée de 18 mois, ce projet est mis en œuvre dans 12 collèges des communes de Djougou et Ouaké. Il s'agit des collèges ci-après : CEG Sérrou, CEG Vanhoui, CEG2 Partago, CEG Bariénuou, CEG Donga, CEG2 Djougou, CEG Tchalinga, CEG Kassouallah, CEG Dompago1, CEG Dompago2. CEG Anoum et CEG Founga. Démarré

en Novembre 2021, ce projet prendra fin en Avril 2023. Il vise à l'instauration d'une gouvernance scolaire de qualité dans les collèges de la Donga.

A- Mobilisation communautaire autour des actions du projet.

1- Le lancement officiel du projet

Le démarrage de ce projet s'est traduit par l'organisation de la cérémonie de lancement officiel. Tenue à la préfecture de Djougou, cette cérémonie a regroupé les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet.



Il s'agit des autorités politiques, scolaires et préfectorales, les représentants des associations des parents d'élèves et des mères d'enfants. Cette cérémonie a permis de présenter le projet à ces acteurs, de définir le rôle de chaque partie prenante et de solliciter leur accompagnement dans sa mise en œuvre. Au total 45 personnes dont 15 femmes ont participé à cette cérémonie présidée par le préfet de la Donga.

2- La réalisation des prises de contact avec les chefs d'Etablissement

Après le lancement du projet, les activités se sont poursuivies sur le terrain à travers les prises de contact réalisées avec les responsables de l'éducation notamment le Directeur Départemental des Enseignements secondaires, techniques et de la Formation professionnelle de la Donga d'une part et d'autre part avec les Chefs d'Etablissements des collèges d'intervention. Les échanges avec les Chefs d'établissement ont permis de faire l'état des lieux des Projets de Développement de l'Ecole (PDE) et des Contrats de performances (CP). Aux termes de ces échanges, on note que ces documents élaborés en 2019 sont en cours de validité. Cependant, ils sont très peu connus par les autres acteurs de la vie scolaire notamment les parents d'élèves. D'où la nécessité de procéder à leur vulgarisation auprès de ces acteurs.

B- L'organisation des séances de sensibilisation avec les communautés

12 séances de sensibilisations ont été organisées par les membres des bureaux APE/AME avec l'appui de l'animatrice au niveau des douze établissements d'intervention. Elles ont permis de leur présenter le projet aux communautés et d'échanger avec eux sur l'importance de leur implication dans la gestion participative des collèges. D'autres thématiques telles que les droits de l'enfant et la COVID-19 ne sont pas restés en marge de ces séances. Au total, ces séances ont permis de mobiliser 561 personnes dont 156 femmes.

PROGRAMME TRANSVERSAL

A- L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, PIED-ONG collabore avec plusieurs partenaires au aussi bien nationaux qu'internationaux. C'est à ce titre qu'il a renouvelé son Accord-cadre avec le Gouvernement béninois en Mai 2019. Cet Accord-cadre a permis à PIED-ONG d'obtenir des exonérations des taxes dans le cadre l'acquisition des matériels et équipements de transformation des produits agricoles et de maraîchage dans l'accompagnement des femmes vulnérables des zones rurales pour l'exercice des activités génératrices de revenus.

Grâce à cet Accord-cadre, PIED-ONG a aussi obtenu des exonérations des taxes pour l'acquisition du matériel informatique au profit du personnel de l'ONG dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail dudit personnel. A cela, il faut ajouter des exonérations des taxes accordés à PIED-ONG dans l'achat des kits scolaires pour appuyer les enfants vulnérables dans les écoles des zones d'intervention puis dans l'acquisition des matériels et équipements pour l'installation des enfants en situation difficile mis en apprentissage et en fin d'apprentissage pour leur installation dans divers corps de métier (couture, coiffure, soudure, maçonnerie, électricité bâtiment...).

B- La prise en charge psychosociale et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation »

Le système de protection des enfants victimes de traites, de maltraitance ou d'exploitation au niveau de PIED-ONG se traduit par l'accueil, l'écoute et la prise en charge psychosociale de l'enfant en collaboration avec d'autres acteurs de protection aussi bien étatique que non étatique.

• Les actions d'assistances et de prise en charge des enfants victimes de traites ou de violences

Au cours de l'année 2021, 69 enfants âgés de 10 à 17ans dont 55 filles victimes de traite ont été accueillis et ont bénéficié de la prise en charge sanitaire, juridique, alimentaire, d'hébergement puis d'un accompagnement pour l'élaboration de leurs projets de vie; 65 sur les 69 accueillis sont réintégrés en famille après la recherche des parents. Les 04 filles dont la recherche des parents n'ont pas encore abouti séjournent encore au centre.

- **Insertion en apprentissage des survivantes accueillies**



Cette action se traduit par l'accompagnement aux survivants dans l'élaboration de leur projet de vie en collaboration avec les enfants et leurs parents. Ainsi, 60 enfants dont 57 filles des 69 réintégréés en familles et âgés de 14 ans et plus victimes de traite ou d'exploitation ont été réinscrits en apprentissage dans divers corps de métiers (couture, soudure, tissage, vitrerie, coiffure...).

Par ailleurs, 09 survivantes âgées de moins de 14 ans ont été réinscrites à l'école avec un accompagnement en kits scolaire.

- **L'installation des survivants en fin d'apprentissage**



Dans la perspective d'achever le processus d'accompagnement socioprofessionnelle des enfants victimes de traites accueillis, un système d'appui à l'installation des enfants en fin d'apprentissage a été développé au niveau de PIED-ONG. Ainsi, au cours de l'année 2021, 15 enfants dont 12 filles mis en apprentissage au cours des années antérieures et en

fin d'apprentissage en 2021 avec obtention de leur CQM ont été installés et dotés de matériels et équipements dont 06 en couture, 04 en coiffure, 02 en tissage, 01 en maçonnerie/Staff, 01 en mécanique moto et 01 en électricité bâtiment.

C- Le suivi des activités des projets/programmes

Le suivi-évaluation des activités des projets au sein de PIED-ONG se traduit d'une part par l'organisation des revues hebdomadaires et mensuels de planification des activités et d'autre part par l'organisation des missions de suivi des



activités sur le terrain. Ainsi, au cours de l'année 2020, 11 réunions mensuelles et 39 réunions hebdomadaires ont été organisés avec le personnel de l'ONG. Ces rencontres ont permis d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs, d'évaluer les plans d'action des différents projets, relever les difficultés rencontrées et de proposer des mesures correctives. A cela, il faut ajouter l'organisation des missions de suivis sur le terrain pour

apprécier le niveau et le respect des stratégies de mise en œuvre des activités, la tenue des documents des projets/programmes par les structures communautaires, relever les insuffisances constatés et de proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la qualité des interventions.

D- L'organisation des émissions radiophoniques

Dans le souci d'augmenter la visibilité des actions mises en œuvre au sein de PIED-ONG, les émissions radiophoniques ont été organisées au niveau de chaque Projet/programme développés. Ces émissions organisées au niveau des radios communautaire de Djougou, Bassila et Ouaké en collaboration avec les personnes ressources issues des structures communautaires, des Gouvernements scolaires, des enseignants, des femmes, des leaders religieux/traditionnelles et les élus locaux ont permis d'informer et de sensibiliser globalement **19797 personnes** dont **8678 femmes** sur les textes et loi qui protègent les enfants et sur les violences basées sur le genre.

RESULTAT STATISTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTAT OBTENUS

Action/Activité	Bénéficiaires			
	Nombre de structure	Nombre de personne touchée		
		Féminin	Masculin	Total
Mobilisation communautaire autour des actions des différents projets	10	17106	9017	26123
Mise en place/redynamisation/ formation des comités locaux de lutte contre la traite des enfants	8	16	24	40
Mise en place/redynamisation/ des Gouvernement scolaire	37	111	418	529
Mise en place/redynamisation/ formation des Groupements de femmes	8	480	0	480
Mise en place /Redynamisation des Associations villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)	170	10 200	0	10200
Redynamisation des personnes influente/catalyseur	10	136	47	183
Renforcement des capacités structures communautaires et des acteurs	10	8436	5190	13626
Création et équipement de l'espace enfance	1	69	29	98
Organisation de séances de sensibilisation grand public	17	56 098	88 604	144702
Organisation des émissions radiophoniques	3	8 678	11119	19797
Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables	8	72	128	200
Accompagnement des Administration scolaire à l'actualisation des PDE/CP	12	88	92	180
Prise en charge psychosociale des enfants victimes de traite	1	56	13	69
Réinsertion socioprofessionnelle des enfants victimes de traite	1	50	10	60
Dotation et installation des enfants en fin de formation socioprofessionnelle	1	12	3	15
Total général	297	95608	120694	216302

La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers et conférences

PIED-ONG à travers son personnel a participé à plusieurs réunions et ateliers de formation dans le cadre des relations de collaboration avec les structures partenaires intervenant dans la protection des enfants et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme.

I- Appui à l'organisation des rencontres périodiques avec les cellules communales de protection des enfants

Au cours de l'année 2021, PIED-ONG a appuyé les cellules communales de coordination, de suivi et de protection des enfants des communes de Djougou et de Bassila dans l'organisation de deux (02) sessions dont une (01) par semestre afin d'analyser la situation des droits de l'enfant dans les communes respectives. Ces séances ont permis à chaque partie prenante de réfléchir sur les problèmes qui minent l'épanouissement des enfants. A l'issue de ces rencontres il a été retenu que les différents acteurs doivent travailler en synergie afin de relever le défi de la protection des enfants dans la perspective d'assurer un environnement favorable à l'épanouissement des enfants.



II- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel en matière de la protection des droits de l'enfant et de la femme, PIED-ONG a participé au cours de l'année 2021 à plusieurs ateliers de formation organisés par les partenaires tels que la **Coopération Suisse**, **CARE Bénin/Togo**, le **Ministère de la santé Publique du Bénin**, du **FODDEB (Forum des Organisations de Défenses des droits de l'Enfant au Bénin)**. Les thématiques abordées au cours de ces différentes rencontres sont relatives à la gestion administrative, comptable et financière, la redevabilité sociale, les techniques d'interpellation, la gestion des conflits, le genre puis d'orientation des partenaires sur la planification des activités des projets et sur la protection des enfants.



PIED-ONG a également participé aux réunions organisées par la **Mairie et la préfecture de Djougou** portant respectivement sur l'élaboration du **Plan du Travail Annuel (PTA) 2022** et la tournée statutaire de reddition de compte aux communautés par le **Préfet de la DONGA**. Par ailleurs, membre du **FODDEB (Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin)** PIED-ONG a régulièrement participé à l'organisation des rencontres entre acteurs du Forum. Il est important de souligner la participation de PIED-ONG aux activités relatives à la **Cellule de Participation Citoyenne (CPC)** en collaboration avec l'ONG **ALCRER** et **Social Watch**.

III- La gestion des ressources mobilisées au cours de l'année 2021

Les ressources financières utilisées par PIED-ONG au cours de l'année 2021 ont été mobilisées auprès des différents partenaires comme la **FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL)**, **CARE International Bénin/Togo**, **Fonds Mondial**, la **Coopération Suisse** et les ressources propres de PIED-ONG. Ces ressources ont permis d'atteindre les résultats escomptés grâce à une gestion transparente se traduisant par l'élaboration et transmission des rapports financiers et structures budgétaires aux partenaires financiers des différents projets réalisés au cours de l'année pour leur approbation.

Le budget de l'année 2021 pour les actions de PIED-ONG est de **88 681 232 Francs CFA** et se répartit comme suivant:

Nom du partenaire	Montant du financement
FONDATION FOLLEREAU DE Luxembourg	21 319 680
CARE Bénin/Togo/Union Européenne	37 991 017
Fonds Mondial (PSLS)	5 334 000
Coopération Suisse/GFA	2 657 100
Ressources propre de PIED-ONG	21 384 934
Total	88 686 731

Les charges relatives à la mise en œuvre de ces actions sont relatives au frais opérationnels, aux frais généraux et à l'appui aux initiatives

N°	Rubrique dépenses	Montant	Taux d'exécution
1	Frais opérationnels	64 721 567	82%
2	Frais généraux	5 000 309	06%
3	Equipement/ Initiatives	9 250 000	12%
Total		78 971 876	100%

Les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des actions

La difficulté fondamentale rencontrée au cours de l'année 2021 reste marquée par les pesanteurs socioculturelles qui ont un impact négatif dans la mobilisation des communautés autour des actions du projet. Ce qui n'a pas permis de poursuivre la mise en œuvre du projet financé par la Fondation Follereau Luxembourg dans le village de Koha dans la commune de Djougou malgré l'intermédiation entreprise par les responsables de PIED-ONG et les autorités locale.

L'éloignement et l'accès difficile des zones de provenance des enfants victimes accueillis ainsi que la non-fiabilité des informations fournies par certaines victimes sont autant de difficultés rencontrées dans la prise en charge des survivants.

L'insuffisance des ressources financières a limité les actions de prise en charge et d'accompagnement socioprofessionnel des victimes accueillis. Ainsi, sur les 34 enfants victimes de traite mis en apprentissage en 2018 et en fin de formation avec obtention de leur Certificat de qualification aux métiers, seulement 15 ont bénéficié d'accompagnement à travers la dotation en matériel et équipement pour leur installation.

Perspectives de PIED-ONG pour l'année 2022

Pour le compte de l'année 2022, PIED-ONG envisage poursuivre la collaboration avec les anciens partenaires et développer de nouvelles relations de partenariat avec d'autres bailleurs notamment l'USAID.

Les défis à relever sont les suivantes :

- Apporter une assistance aux survivantes en conflit avec la loi avant fin Mars 2022,
- Œuvrer pour que le mariage religieux soit officiellement reconnu,
- Œuvrer pour l'augmentation de la visibilité des partenaires techniques et financiers au niveau des zones d'intervention et environs
- Installer des cellules de veille au niveau systématique pour la détection des auteurs de grossesses des mineures dans les hôpitaux
- Développer des approches pour lutter contre les violences physiques et psychologiques exercées par les maîtres coraniques à l'endroit des apprenants coraniques,
- Poursuivre l'amélioration de la représentation de la gent féminine au sein de l'institution ;
- Formaliser les groupements de femmes ayant bénéficié des appuis pour leur reconnaissance officielle ;
- Poursuivre l'accompagner des Directeurs d'école dans le processus la reconnaissance officielle des espaces enfances créés dans les écoles des villages d'intervention,
- Faire le plaidoyer auprès des autorités communales pour leur intervention au niveau de l'enseignement secondaire.
- Faire la promotion de la redevabilité sociale dans toutes les actions développées avec les communautés
- Travailler à la promotion de leadership des enfants et jeunes à travers les activités ludiques le sport et le loisir par la création des espaces amis des enfants, les clubs sportifs des filles et des jeunes et l'organisation et l'animation des compétitions

Quelques effets encourageants

La mise en œuvre des actions de protection des droits de l'enfant, de la femme, de soutiens psychosocial des enfants, et d'appui à l'Enseignement Secondaire a produit d'effet important au sein des communautés. On note ainsi:

- 60 % des communautés des zones d'intervention ont pris conscience à travers le respect progressif des droits de l'enfant et de la femme par les communautés ;
- L'amélioration à 95% du maintien des enfants dans le système scolaire grâce à la dotation des kits scolaire aux enfants vulnérables dans les zones d'intervention ;
- La liberté d'expression des couches vulnérables dont les enfants et les femmes à dénoncer les actes de violences,
- Le leadership des enfants et des femmes observé au niveau des communautaire et scolaire
- La stabilisation et l'autonomisation de 15 jeunes/enfants à travers leur dotation en matériels et équipement pour leur installation;
- Amélioration à 60% de la participation des femmes dans la gestion des collèges ;
- L'amélioration de la collaboration entre administration scolaire et les membres des bureaux APE/AME.

Cas de Bonnes Pratiques

Les bonnes pratiques observées se traduisent à travers les actions suivantes:

- L'initiative prise volontairement par les femmes membres des associations villageoises d'Épargne et de Crédit (FAFAWA) d'accompagner les parents pour l'obtention des actes de naissances des enfants nés hors des centres de santé,
- La capacité de dissuasion observée chez les structures communautaires notamment les catalyseurs à l'endroit des jeunes potentiels auteurs de grossesses sur mineures,
- L'implication des leaders religieux femmes dans les actions de lutte contre les mariages des mineures,
- L'organisation des séances de sensibilisation à travers des prêches animées par les Imams à l'endroit des communautés musulmane portant sur les violences basées sur le genre (VBG),
- La veille citoyenne menée par les apprenants dans les collèges à travers le Gouvernement Scolaire mis en place pour l'amélioration de la qualité des mets servis dans les collèges par les vendeuses, et le suivi de leur état sanitaire.
- La complémentarité entre les structures communautaires hommes et groupement de femmes dans la mise en œuvre de leurs activités.

Nos remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos partenaires qui nous ont accompagnés dans notre combat pour la protection des droits de l'enfant, de la femme et d'accompagnement des jeunes au cours de l'année 2021.



COMMISSION NATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME
ET DE LA FEMME
ET DE LA FEMME



Validé et adopté par le Conseil d'Administration le 02 Avril 2022

Le Secrétaire Général

Hakim BOUKARI GONDEI

La Présidente/CA

Adidjath ABDEL-KOUDOUS